



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS-GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 609 /22/DG/CNPS DU 10 JUIN 2022

Portant attribution du marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert  
n°02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/22 du 11 avril 2022, pour les travaux de construction  
du Centre de Prévoyance Sociale de Nkongsamba

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020,
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n°63/2021 du 26 novembre 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS ;
- VU la Résolution n°01/21/PCA du 08 février 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS ;
- VU la Résolution n° 036/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/22 du 11 avril 2022;
- VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres de mai 2022 ;
- VU le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs (CIPM-BEC), en sa session du 25 mai 2022 ;
- VU le procès-verbal de négociation ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>.- Le prestataire NICAM Sarl B.P: 4231 Nlongkak-Yaoundé, est déclaré attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus visé ainsi qu'il suit :

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT CORRIGE HTT	RABAIS APRES NEGOCIATION	NOUVEAU MONTANT HTT	DELAJ
unique	NICAM Sarl B.P : 4231 NLONGKAK-YAOUNDE	708 869 240	44 437 890	664 431 350	18 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM

Yaoundé, le 10 JUIN 2022

*Noël Alain Olivier Mekule*



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 13 /22/DG/CNPS DU

10 JUN 2022

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/22 DU 11 AVRIL 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE  
SOCIALE DE NKONGSAMBA

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/22 du 11 avril 2022 relatif à la construction du Centre de Prévoyance de Nkongsamba se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT CORRIGE HTT	RABAIS APRES NEGOCIATION	NOUVEAU MONTANT HTT	DELAI
unique	NICAM Sarl B.P : 4231 NLONGKAK- YAOUNDE	708 869 240	44 437 890	664 431 350	18 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'Immeuble-Siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du marché considéré.

Ampliations

- PCA
- Affichage
- DAG
- SM
- Archives/Chrono

Yaoundé, le

10 JUN 2022



Noël Alain Olivier Mekulu  
Mvondo Akame